

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 349

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260189>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ceci: c'est qu'à côté des connaissances et au-dessus de la culture de l'intelligence, tout éducateur, dans la famille et dans l'école, doit penser à l'âge ou le sexe des enfants, doit penser à former des caractères, en développant la vie affective, l'énergie morale, la dignité de soi-même, la persévérance dans l'action bonne, dans le sens d'un haut idéal... en un mot développer le cœur et entraîner la volonté, c'est-à-dire amener les jeunes à former leur caractère. Dans la conférence publique du vendredi soir, Mme Boschetti-Alberti, l'admirable directrice de l'Ecole serine d'Agno, a apporté une gerbe d'épaves tessonnières, portraits d'enfants du peuple, aux prises avec la vie, des traits de caractère et des actions, des révélations d'âmes en bourgeois. L'Aula de l'Université, pleine à craquer, a été soulevée d'un grand élan affectif, parce que la grande idéaliste communiqua à tout l'auditoire son enthousiasme et sa foi en l'œuvre éducative, par la véacité absolue, par la bonté et la bienveillance de la part des éducateurs, par la pleine confiance de l'enfant en la probité et en l'amour de son éducateur... et chacun fut ému jusqu'au tréfonds de lui-même!

Le lendemain, excellent discours d'ouverture de M. le conseiller d'Etat A. Borel, qui parla avec la conviction du pédagogue qui place la formation du caractère à la base de tous les enseignements, parce qu'en tout l'éducation morale doit être au premier plan. Puis, le docteur Boven (Lausanne) a fait un magistral exposé de la science des caractères (un ouvrage de sa plume, sur la caractérologie, est sous presse actuellement à Neuchâtel), simplification lumineuse à l'usage des non-initiés, en raison de son beau talent de vulgarisateur.

Mlle Somazzi, professeur à l'Ecole normale de Berne, nous a donné un magnifique travail de fine psychologie de l'âme de la jeune fille, avec toutes sortes de nuances subtiles, prouvant aussi sa parfaite connaissance de la mentalité du jeune homme et des caractères des deux sexes. Ses suggestions pédagogiques sur les moyens d'intervention des éducateurs, et l'aide morale des éducatrices pour faciliter la genèse des âmes des jeunes filles ont suscité un grand intérêt et reçu une approbation unanime de plusieurs centaines de praticiens, dont elle formula clairement les expériences, les intuitions et les efforts généraux. M. A. Malche, professeur à l'Université de Genève (connu comme ancien conseiller d'Etat), parla de deux moments décisifs dans la formation du caractère: la première enfance et l'adolescence, en se plaçant tour à tour aux points de vue du père, de l'éducateur professionnel, du psychologue et du professeur de pédagogie, alliant les exemples à la science abstraite, et l'humour à une conviction enthousiaste de l'œuvre efficace qu'accomplit tout éducateur sincère. Il rafraîchit chez tous ses auditeurs la conscience que la profession d'éducateur est belle et féconde, surtout si elle est animée d'un haut spiritualisme; et les satisfait par une belle profession de foi en faveur de l'égalité intellectuelle, morale et politique des sexes, résultant de son expérience.

En conclusion, parlant comme vice-présidente de la Commission d'éducation de l'Alliance, Mlle M. Evard souligna le succès de la « Journée » belle et féconde par la collaboration de l'école et de la famille, des psychologues, médecins et professionnels de la pédagogie et de l'œuvre sociale, mais qui fut aussi une petite manifestation nationale en terre romande par la coopération de la Suisse italienne (Mme Boschetti), de la Suisse allemande (Mlle Somazzi), si bien dans l'esprit de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, et grâce au concours de deux femmes éminentes, qui font autorité dans la pédagogie et la science psychologique, non seulement en Suisse, mais à l'étranger. Tous les participants gardèrent un souvenir ému de ce bel effort. Répétons, après Mlle Somazzi, que le caractère ne peut être donné par l'éducation; mais que celle-ci peut aider l'enfant et la jeunesse à se construire un caractère, à devenir une personnalité, et nous nous permettrons d'ajouter que cette auto-éducation dure toute la vie pour qui veut faire, du bloc à peine ébauché à la sortie de l'école, un caractère qui s'achève en une œuvre d'art.

M. E.

Correspondance

A propos du programme politique féminin

Mademoiselle, Cela a été un grand privilège pour moi, pendant un petit séjour à Genève, de pouvoir assister à la réunion mensuelle de l'Association pour le suffrage féminin du 2 février et d'y entendre votre conférence si intéressante et si spirituelle sur le « programme politique féminin ».

En ce qui concerne l'enseignement ménager obligatoire qui figure à ce programme, je puis vous dire que le projet de loi pour l'introduction de l'Ecole ménagère obligatoire le printemps prochain, dans le canton de Zurich, est actuellement devant le Grand Conseil, afin d'y être discuté et recommandé aux électeurs zurichois.

Ce qui vaudrait mieux, et ce que vous avez

dit du reste si bien dans votre exposé, c'est en effet quand nous aurons le droit de vote, d'élever nos filles aussi soigneusement que possible, afin qu'elles deviennent de bonnes mères, des femmes conscientes de leurs responsabilités, capables d'élever leurs enfants et de les armer pour la lutte dans la vie qui les attend. Et pour pouvoir remplir cette tâche le mieux possible, il faut que toutes les femmes connaissent elles-mêmes cette vie et ses conditions sociales et morales, et pour cela il leur faut le droit de vote.

Quant à la protection de l'enfance et de la famille, il faudrait qu'à la modifier certaines choses, et pour cela nous avons aussi besoin du droit de vote. Nos maris, les pères de famille ont de moins en moins le temps de prendre en main l'éducation des enfants. Cela devient de plus en plus la tâche de la femme. Et pour pouvoir créer un milieu favorable, un foyer à la hauteur à sa famille, la femme ne doit pas seulement savoir faire le ménage, mais aussi pouvoir se développer elle-même par le droit de vote. Et il ne suffit pas que les suffragistes et des hommes le demandent, mais il faudrait surtout que toutes les femmes soient solidaires dans cette question et appuient unanimes cette demande.

Dans le canton de Zurich ce ne sont pas les suffragistes seulement qui réclament l'enseignement ménager obligatoire, mais bien des femmes de tous les milieux. Ce sont des institutrices, des mères de familles, des employées, et même des hommes qui ont préparé le projet de loi. L'on reproche généralement aux femmes leur manque d'esprit de solidarité, c'est dans ce domaine surtout qu'il faut travailler, apprendre aux femmes la solidarité, la cohésion, la collaboration et que l'Union fait la force. Alors le suffrage fera le grand pas en avant.

Recevez, Mademoiselle, l'expression de mes meilleurs sentiments.

A. G.-H.

Encore le cas tragique de Mrs. Wise

La sentence de mort, commuée en sentence de travaux forcés à perpétuité, prononcée contre Mrs. Wise par un tribunal de Londres, avait ému l'opinion publique chez nous, et nombreuses furent les démarches auprès de nos Sociétés féminines pour que nous protestions en Angleterre contre une loi aussi inhumaine.

Nous savions que les femmes anglaises ressentaient le tragique du cas aussi fortement que nos protestataires; car pour elles il s'agissait d'une compatriote et d'une loi nationale. Nous comptions aussi sur les femmes parlementaires, et nous ne nous sommes pas trompées, Miss Edith Turberville, députée socialiste pour le Shropshire, a en effet déposé une motion à la Chambre des Communes, demandant la révision de l'article de loi incriminé. Elle exposa la cruauté sans pareille de cette loi, laquelle condamne à mort la femme enceinte qui a tué son enfant, mais qui veut qu'elle attende l'exécution jusqu'après la naissance du bébé. Bien que l'usage veuille que la sentence de mort soit commuée en sentence d'emprisonnement, le verdict, après des semaines de privations, d'angoisses, de désespoir, signifie pour la mère un choc tel que l'enfant à naître en pâtit nécessairement. Miss Turberville plaida la cause de l'enfant avec une telle éloquence, que sa motion, écoutée dans le plus profond silence, ne rencontra aucune opposition.

Depuis cet intermède parlementaire, Mrs. Wise a donné la vie à des jumeaux. Bien qu'elle soit toujours en prison, elle est soignée et entourée comme elle le serait dans une Maternité. Le public exige d'être rassuré sur son compte. Ses autres enfants, eux aussi, ont trouvé des protecteurs. Mrs. Wise fait l'expérience de la solidarité féminine, soit par des dons, soit par des lettres touchantes venant de tous les milieux. Elle apprend trop tard que la catastrophe aurait pu être évitée, si elle avait connu « la bonne adresse ». Car il y a une solidarité agissante et vivante. Son procès sera revu après 12 mois de prison, la loi anglaise le veut ainsi. Et nous espérons que l'article sera modifié avant longtemps, grâce à une femme parlementaire.

A. de M.



Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

L'Association de Bâle-Ville pour le suffrage féminin a eu son assemblée générale le lundi 19 janvier. Une soixantaine de membres y assistaient. La pièce de résistance de la soirée aurait dû être une conférence de Mlle Emilie Gourd sur la *presse féminine*. Malheureusement une grippe malencontreuse empêcha Mlle Gourd de venir à Bâle, ce qui fut vivement regretté. Mme Vischer-Alioth, notre très dévouée présidente, fit à elle seule les frais de toute cette très intéressante soirée, dans laquelle elle lut d'abord le rapport annuel, puis parla du « programme politique féminin ».

Nous relevons quelques points du rapport

annuel. L'année dernière s'est écoulée d'une façon tout particulièrement tranquille; l'Association s'est développée normalement. Une Section de Bâle-Campagne ayant été fondée, celle de Bâle-Ville a perdu par là une trentaine de ses membres; mais grâce aux nouvelles inscriptions, notre groupement compte aujourd'hui 733 membres, un de moins seulement que l'an dernier; les vides ont donc été comblés. Les soirées organisées au courant de l'année ont apporté des conférences intéressantes, souvent suivies de discussions animées. Quelques membres de l'Association ont traité des questions féminines au Radio et espèrent avoir contribué de cette sorte à une propagande utile. Plusieurs Bâloises ont assisté à des réunions intercantoniales et internationales et en sont revenues avec l'impression très nette que les échanges d'idées avec d'autres sections peuvent être très fructueux. En terminant son rapport, Mme Vischer-Alioth a émis l'espoir que les membres de notre Section ne se laissent pas émouvoir par les influences antiféministes qui surgissent de toutes parts. Le combat fortifié, le suffrage féminin est une revendication nécessaire et juste, qui finira certainement par remporter un jour la victoire.

Dans la seconde partie de la soirée, Mme Vischer-Alioth a parlé, d'une façon très vivante et chaleureuse, du « programme politique féminin » (ce programme a été publié dans un précédent numéro du *Mouvement* (Réd.), en a rappelé brièvement chaque point, et montré par des exemples frappants de quelle importance serait sa réalisation. Une discussion animée a suivi cet intéressant exposé. Nous avons quitté cette Assemblée avec la conviction que les énergies qui sont à l'œuvre ici seraient bien capables d'exercer tous les droits et devoirs politiques.

A. D.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance de Sociétés féminines suisses s'est réuni à Berne le 28 janvier. Il a légitimé différentes questions administratives et étudié plusieurs sujets, entre autres les projets d'emploi du Fonds de la Saffa.

Le Comité de l'Alliance a appuyé la pétition que l'Association suisse des auxiliaires privées du Service des postes et télégraphes a adressée en octobre 1930 à la Direction générale des postes, pétition appuyée également par l'Office central suisse des professions féminines. Les auxiliaires postales protestent contre les décisions de l'Administration fédérale, qui veut raccourcir leur apprentissage, afin de les soustraire au bénéfice que leur confère la loi fédérale sur la formation professionnelle.

La prochaine assemblée générale de l'Alliance ayant lieu en automne à Vevey, le Comité fera de la propagande auprès des Sociétés féminines en Suisse romande, qui ne sont pas encore affiliées à l'Alliance, afin de les engager à faire partie de la grande Fédération des sociétés féminines suisses.

V. Ch.

A travers les Sociétés

Union des Femmes de Genève.

La série des conférences mensuelles sur l'enfance semble intéresser, non seulement les membres de l'Union, mais beaucoup d'autres personnes. Après avoir entendu en novembre Mlle Audemars exposer les méthodes nouvelles d'éducation, après avoir constaté en janvier les résultats obtenus par Mme Descoeurdes auprès d'enfants arriérés, c'est avec plaisir aussi que l'on écouta le 7 février, Mlle Gourd présenter cette question si vaste de l'enfance sous son aspect international. La conférencière, membre assesseur de la Commission de protection de l'enfance à la S.d.N., résuma de façon claire et vivante le travail aussi ardu qu'illimité de cette Commission, dans laquelle 12 gouvernements de tendances diverses sont représentés, et qui porte notamment son effort sur l'étude des trois points suivants: les enfants illégitimes, les tribunaux pour enfants, le cinéma.

Dans la même semaine, l'Union eut le plaisir de recevoir Mme Lombroso-Ferrero, l'auteur bien connu, et de l'entendre parler de quelques-unes des idées qui feront l'objet du livre sur le machinisme qu'elle publiera prochainement.

R. B.

Garnet de la Quinzaine

Vendredi 20 février:

BERNE: VI^{ème} Journée des Femmes bernoises, Salle du Grand Conseil, 10 h.: Allocation d'ouverture: M. Durrematt, Conseiller d'Etat; *L'agrandissement de la Fédération des Sociétés féminines bernoises; son programme* 11 h. 15: *La Fédération et l'Eglise*: Mlle A.-L. Grütter. 11 h. 45: *La femme bernoise et les Commissions scolaires*: Mme A. Debrüt-Vogel. — 14 h.: *Home pour jeunes filles de l'âge post-scolaire moralement et physiquement retardées*: M^{me} Walthard-Bertsch.

14 h. 30: *L'organisation des paysannes dans le canton de Berne*: M^{me} Brönnimann (Münchbuechse). 15 h.: Différentes questions intéressant les femmes du canton. 15 h. 15: « *La tortue moderne* », film avec introduction (entrée 1 fr. 50). — Réunion familiale de clôture au Daheim.

GENÈVE: Union des femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Première leçon du cours d'art décoratif et d'ornementation de Mlle I. Vollenweider.

Mercredi 25 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h.: *La cathédrale de Reims*, lectures et projections lumineuses par M^{lle} H. Reverdin, au bénéfice de la caisse de l'Union.

Lundi 2 mars:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (Thé suffragiste): *A quelle heure faut-il fermer les magasins?* — Séance contradictoire à l'occasion du projet de loi en discussion au Grand Conseil. Les noms des orateurs seront indiqués sur les convocations et dans la presse quotidienne.

Mardi 3 mars:

GENÈVE: Foyer International des Etudiants, 10, rue St-Léger, 20 h. 30: *Un bulletin de vote... est-ce nécessaire?* — Séance par invitations réservée aux étudiants et étudiantes de l'Université de Genève, organisée par l'Association genevoise pour le Suffrage féminin. Orateurs: MM. les professeurs R. Chodat (Faculté des Sciences), Edg. Milhaud (Faculté des Sciences économiques et sociales), Albert Malche (Faculté des Lettres).

Mercredi 4 mars:

GENÈVE: Association genevoise des Femmes universitaires, Athènes, 20 h. 30: *La protection de l'enfance à la Société des Nations*, causerie par M^{lle} Emilie Gourd.

Publications féministes et d'intérêt féminin en langue française

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*, 14, rue Micheli-du-Crest, Genève. Il ne sera tenu compte que des commandes envoyées directement à cette adresse, et dont le montant, frais de port inclus, aura été versé au compte de chèques postaux du *Mouvement*, No 1. 943.

Prière, en calculant les frais de port, de tenir compte du poids des imprimés à expédier.

La question du suffrage féminin en Suisse, 1 brochure de documentation comprenant des articles de M^{mes} et M^{lle} Anneler, J. Merz, A. Hänni, Agnès Debrüt-Vogel, A. Gillabert-Randin, Marie Schiltowsky, Elisa Strub, G. Gerhard, Dora Staundiger et Emilie Gourd. L'ex.: 1 fr.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 60 cent. l'ex.

Le vote des femmes: quelques renseignements et quelques réflexions, 1 courte brochure illustrée de propagande: 15 ct.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 12 cent. l'ex.

A. LEUCH-REINECK: *Le féminisme en Suisse* (édition française d'une des monographies de la Saffa). 1 vol.: 3 fr.

A. DE MONTET: *Vingt ans d'activité*, 1 brochure-éditée par l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin (1927), 1 fr. Pex. Pour 10 exemplaires: 80 ct. l'ex.; pour 20 ex.: 60 ct. l'ex.

Dr. Marg. BERNHARD: *La situation actuelle du suffrage féminin d'après des rapports de quatre parties du monde*, 1 brochure: 1 fr.; pour toute commande de douze exemplaires et plus: 50 ct. l'ex.

EMILIE GOURD, J. VUILLOMNET et L. DE ALBERTI: *Le Suffrage des femmes en pratique* (dernière édition 1926): 25 ct.; pour toute commande dépassant 10 ex.: 20 ct. l'ex.

RÉGINE DEUTSCH: *Vingt-cinq ans de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes (1904-1929)*: 1 brochure illustrée: 50 ct.; pour une commande de plus de 12 ex.: 20 ct. l'ex.

Rapport du Congrès de Berlin (1929), 1 fort volume de 475 pages, texte français, allemand et anglais: 5 fr.

Jus Suffragii (Nouvelles suffragistes internationales), organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes, texte anglais et français, illustré. Le No: 60 cent. Abonnement: 7 fr. 50.

MARG. EVARD: *La femme suisse éducatrice dans la famille, l'école et la société*. (Monographie de la Saffa.) Prix: 1 fr. 50.

ELISABETH ZELLWEGER: *Histoire et développement de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*, 1 brochure: 90 cent.

L'Europe suffragiste, carte postale illustrée: 1 cent. 1 fr.

Carrières féminines, 1 brochure, éditée par l'Office suisse des professions féminines, avec couverture illustrée: 50 cent.

Monographies de carrières féminines, éditées par l'Office suisse des professions féminines (la femme aviculteur, la modiste, la coiffeuse, la tailleurse pour petits garçons, la giletière, la corsetière, l'infirmière pour aliénés, la Froebélienne, la maîtresse d'école ménagère, l'enseignement des branches commerciales, l'auxiliaire des services postaux, la courtépénitencière, la céramiste, la maîtresse professionnelle, la gouvernante de maison, la garde-malades, la cuisinière de parapluias, la laborantine, la droguiste, la gymnaste médicale): 30 cent. la monographie.

Aviculture

Jeunes filles désirant apprendre sérieusement le métier, sont reçues en pension dans élevage moderne bien situé.

Mlle V. KOEHLER, Planchamp s/ Clarent